

# Vocabulaire sur les déchets

(source : Cercle National des Déchets)

## Emballage

Selon le décret n° 92-377 du 1er avril 1992, le terme d'emballage regroupe "toute forme de contenants ou de supports destinés à contenir un produit, en faciliter le transport ou la présentation à la vente".

Suivant les détenteurs finaux définis comme " quiconque sépare l'emballage du produit qu'il accompagnait afin d'utiliser ou de consommer le dit produit ", on distingue :

- les emballages ménagers ;
- les emballages industriels et commerciaux.

Suivant les fonctions de l'emballage, on distingue :

- les emballages de vente ou "primaires", unité minimum de conditionnement (exemple : pot de yaourt) ;
- les emballages de groupage ou "secondaires", permettant un conditionnement en groupe (exemple : papier carton regroupant les yaourts entre eux, l'emballage secondaire pouvant être enlevé sans modifier les caractéristiques du produit) ;
- les emballages de transport ou "tertiaire", destinés à faciliter la manutention et le transport (exemple : caisse carton permettant le transport des yaourts).

## Récupération

Ensemble des opérations de collecte, démontage ou démolition, puis séparation destinées à extraire un déchet de son circuit traditionnel de traitement en vue de sa *valorisation*.

## Valorisation

Mode d'exploitation des déchets qui vise à les transformer afin de les réintroduire dans le circuit économique.

Le terme générique de valorisation intègre *le réemploi, la réutilisation, le recyclage, le compostage, la régénération et la valorisation énergétique* des déchets.

Trois types de valorisation sont à distinguer :

- sous forme de matériau recyclable ou d'objets réutilisables ou réemployables, on parle de **valorisation matière** ;
- sous forme de substrat utile à l'agriculture, obtenu par fermentation, on parle de **valorisation biologique** ;
- sous forme d'énergie, c'est la **valorisation énergétique** .

## Réemploi

Nouvel emploi d'un déchet pour un usage similaire à celui de son premier emploi.

## Réutilisation

Nouvel emploi d'un déchet pour un usage différent de son premier emploi.

**Recyclage**

Réintroduction directe d'un déchet dans un cycle de production dont il est issu en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

**Régénération**

Procédé en général physique ou chimique ayant pour but de redonner à un déchet les caractéristiques qui permettent de l'utiliser en remplacement d'une matière première vierge.

**Rudologie**

Du latin *rudus*, signifiant déchet. La rudologie est la science des déchets étudiant ses aspects économiques, techniques, sociaux et environnementaux.

**Syndrome « Nimby »**

Abréviation de l'expression "Not in my back yard", qui peut se traduire par "pas dans mon jardin" ou "pas de ça chez moi". Cette expression traduit les réactions antagonistes des populations qui acceptent la nécessité d'un traitement des déchets mais refusent catégoriquement l'implantation d'usines d'incinération ou de centre de traitement près de chez elles.

**Syndrome « Nimey »**

Abréviation de l'expression "Not in my election year", qui signifie "Pas pendant mon année électorale". Ce syndrome se révèle lorsqu'un projet d'aménagement risquant d'être porteur de nuisances possibles pour la population est proposé avant une échéance électorale.

**Matière première**

Matière extraite de l'environnement par l'homme dans le but de satisfaire ses besoins.

**Matière première secondaire**

Matière résultant du traitement, soit d'une matière première, soit d'un déchet et réutilisable dans un processus de production .